

La bienséance dans la lecture

Comme toute bonne action, l'intention et la sincérité sont nécessaires pour celui qui récite le Coran, ainsi que la haute considération envers le Coran. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'il s'adresse directement à Allah et que lorsqu'il récite Son livre Allah le voit. C'est donc un entretien intime avec son Créateur.

Il est d'usage de se préparer avant d'entamer un entretien. Que ce soit un rendez-vous professionnel ou autre, nous faisons en sorte d'être présentables. La moindre des choses est donc d'avoir la bouche propre pour psalmodier les paroles divines. Le Prophète (*paix et salut sur lui*) avait l'habitude de se nettoyer les dents en toute occasion, notamment pour la lecture du Coran.

Allah dit en parlant du Coran : « *Seuls les purifiés le touchent* » [56;79], il est donc nécessaire d'avoir fait ses ablutions avant de prendre le Coran dans ses mains, quel qu'en soit le support. Celles-ci ne sont que souhaitables pour la récitation de tête, sans contact avec le Livre. Quant à celui qui ne trouve pas d'eau, qu'il fasse alors les ablutions sèches (*tayyamoum*). La récitation du Coran n'est pas permise pour la personne en état d'impureté majeure et pour la femme qui a ses menstrues ou ses lochies. Certains doctes, comme Al Boukhari, autorisent les étudiantes à réciter le Coran malgré tout, y compris dans ces périodes. Al Nawawi suggère que ces dernières le récitent intérieurement.

Il est par ailleurs souhaitable de réciter le Coran dans des endroits qui s'y prêtent. La mosquée demeure un endroit privilégié pour sa propreté, sa sérénité et son caractère sacré.

À contrario, on évitera de réciter le Coran dans des endroits inappropriés et on s'en abstiendra dans les lieux impurs, Allah dit : « *Quiconque exalte les symboles sacrés par Dieu, s'inspire en effet de la piété des cœurs* » [22;32].

Lorsque l'on récite, il peut être préférable de faire face à la Qibla assis correctement. Cependant la lecture debout ou allongé, avec un peu de tenue n'est pas réprochée comme le suggère la parole : « *Ceux qui évoquent Dieu debout, assis et allongé sur leur flanc* » [3;191].

Avant d'entamer la récitation, il est vivement recommandé de prononcer la formule d'*isti'adha* : « *Je me réfugie auprès de Dieu contre Satan le maudit* » conformément à la parole d'Allah : « *Lorsque tu lis le Coran réfugie toi auprès de Dieu contre Satan le maudit* » [16;98]. Il en va de même de la *basmallah* qui précède chaque sourate exceptée *Al Tawbah*.

Al Nawawi dit que s'il devait y avoir des conditions à la lecture du Coran ce serait le recueillement et la méditation sur ses versets. Allah Le Très Haut dit : « *Voici un livre que nous avons fait descendre sur toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les gens doués d'intelligence réfléchissent* ».